Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1931)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

cité et la variété des devoirs qui incombent au Comité central. Il doit, pour les mener à bien, pouvoir compter sur l'appui constant des membres de la Société. Il souhaite que l'activité du Comité central contribue, désormais comme par le passé, à développer la considération due à nos professions.

3. *VIme Concours de la Fondation Geiser.* Exposé des conditions.

M. *F. Hubner*, ingénieur, Contrôleur au Département des chemins de fer, président du jury, donne connaissance, en allemand et en français, du programme du concours, institué pour obtenir des *Projets de ponts-routes provisoires en bois.*

Il souligne l'intérêt des techniciens à résoudre ce problème : le but du programme n'est pas seulement d'encourager la construction en bois, mais aussi de créer, à l'usage des Départements cantonaux des Travaux publics et des particuliers, des types de ponts provisoires aisés à monter, susceptibles d'utilisation sur de larges cours d'eau et des gorges profondes, en cas de destruction des voies de communication habituelles. La S. I. A. considère comme un devoir d'encourager les méthodes de construction éprouvées, d'un avantage économique reconnu pour la communauté. Les constructions en bois possèdent évidemment ce caractère.

Le Jury comprend, outre l'orateur, M. H. Jenny-Durst, professeur à Zurich et M. le major J.-H. Vischer, à Zurich : un représentant de l'Association suisse des maîtres-charpentiers assistera aux débats avec voix consultatives.

4. *Lieu et date de la prochaine assemblée générale.* — M. *E. Gaillard*, ing., président de la Section vaudoise, invite de sa part la Société suisse à tenir, en 1932, sa prochaine assemblée générale dans le canton de Vaud. La Section vaudoise serait particulièrement heureuse d'organiser cette assemblée maintenant que, grâce à la prévenance et à la largeur de vue du Comité central, les deux organisations vaudoises ont pu s'unir en une seule et même section. Cette invitation se justifie d'autant mieux que la Société suisse n'a pas tenu de réunions sur les bords du Léman depuis dix-sept ans.

M. *Vischer*, arch., remercie de cette invitation, que l'assemblée accepte à l'unanimité et avec acclamation.

5. *Divers.* — Aucune proposition individuelle n'est faite.

M. *Léon Jungo*, dir. des constructions fédérales à Berne prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Président, Messieurs et chers collègues,

« Votre Comité a invité le chef du Département de l'intérieur à assister à votre assemblée générale. Il a pensé que la présence d'un membre du Gouvernement en marquerait l'importance d'un signe particulier. M. le conseiller fédéral Meyer regrette de ne pas pouvoir être au milieu de vous et me fait l'honneur de le représenter. Il me charge de vous remercier et d'être l'interprète de ses sentiments de bienveillance et de sympathie.

J'estime superflu de développer devant vous tout l'intérêt que les Pouvoirs publics portent au développement des arts et des sciences en général et de votre Société en particulier, et quelles sont les diverses manifestations de leur sollicitude.

Qu'il me soit plutôt permis d'adresser personnellement quelques paroles à mes chers collègues. En venant aujourd'hui assister à cette assemblée, vous donnez tous une preuve de votre solidarité confraternelle. Je suis heureux de le constater et vous en félicite chaudement, car elle est la raison d'être de la Société. Mais en vous voyant, Messieurs, je pense instinctivement aux absents. Je songe que nous avons en Suisse plusieurs groupements d'architectes séparés par une susceptibilité un peu excessive peut-être, quoique poursuivant, par des moyens quasi identiques, le même but. La solidarité professionnelle, en ce qui concerne l'ensemble des architectes suisses, pourrait à mon avis atteindre un plus grand développement, car toute dispersion d'efforts, dans notre petit pays, a lieu au détriment de l'art qu'ils professent.

Plus que jamais l'union fait la force et l'avenir appartient à ceux qui auront su se grouper. S'il importe à nos dirigeants que l'industrie du bâtiment prospère, ne croyez pas qu'ils attachent une moindre importance à voir la bonne entente régner entre les hommes de même profession.

Si l'on compare les conditions de travail des architectes d'il y a cinquante ans avec celles dont vous jouissez aujourd'hui, il y a lieu de se réjouir grandement des progrès accomplis ; ces résultats surprenants sont dus pour la plus grande part à la S. I. A., que je désirerais voir s'élargir encore. Elle évoque en moi les gloires du passé, la puissance des corporations, leurs richesses et leurs prérogatives. Vous savez comme moi qu'elles étaient enserrées dans un réseau de règlements aussi étroits que minutieux. Cette rigidité ne fut guère favorable à l'intérêt général, ni aux corporations elles-mêmes. L'histoire nous enseigne que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Il s'agit par conséquent d'adapter notre association aux nécessités de l'heure présente, d'en faire un groupement capable d'extension et d'élasticité. Je sais d'ailleurs combien votre Comité central cherche par tous les moyens à le faire. Veuillez, Messieurs, lui accorder votre confiance et l'encourager de vos efforts personnels, car la faculté d'élargissement des associations est même une condition primordiale de leur succès, sinon de leur existence.

Ce que d'autres font, Messieurs, nous sommes capables de le faire aussi. Par le travail commun des ingénieurs et des architectes, par la solidarité, par des horizons vastes, nous prouverons que le rôle de la société est d'intérêt général, tout en nous permettant de sauvegarder nos droits imprescriptibles. C'est dans ces sentiments que je forme des vœux pour la collaboration toujours plus étroite entre tous les architectes suisses au sein de la S. I. A., pour l'union de tous les techniciens et la prospérité de la Société. »

Le Président clôt la séance à 11 h., en souhaitant aux participants un agréable séjour dans l'hospitalière ville de Saint-Gall.

A l'issue, M. le Dr Fäh, prélat, veut bien faire à nos membres les honneurs de la bibliothèque du Chapitre.

La veille au soir, un banquet officiel avait réuni au Schutzengraben nos hôtes et les membres présents. La soirée, excellemment organisée, se prolongea gaiement jusqu'au premier matin. On y entendit quelques orateurs, en particulier M. le Conseiller d'Etat Riegg qui, au nom des Autorités saint-galloises, adressa aux membres rassemblés des paroles aussi aimables que bien pensées.

Le dimanche après-midi, par un temps splendide, un bateau spécial transporta les participants de Romanshorn au ravissant Meersburg. A l'arrivée, marquée par les coups du mortier et le flottement des drapeaux, M. Moll, Burgermeister, salua cordialement ses hôtes d'une couple d'heures. Puis le retour à Romanshorn termina une journée parfaitement réussie.

Zurich, le 21 octobre 1930.

Le Secrétaire : P. Soutier.

BIBLIOGRAPHIE

Calendrier C. F. F. 1931. — 1re année. Edité par la « Revue C. F. F. », Berne. — Prix : 2 fr.

Les C. F. F. ont eu l'heureuse inspiration de publier un calendrier imité du « Deutscher Reichsbahnkalender » (voir *Bulletin technique* du 19 mai 1928, page 118). Ses 53 feuilles, format 17×23 cm, reproduisent chacune une photographie « documentaire » commentée par une légende en français correct et même élégant.

Do-X — Das grösste Flugschiff der Welt, von Dr *C. Dornier* und Dr *E. Tilgenkamp.* — 73 Bilder. Schaubücher Bd. 41. — Preis : 3 fr. — Orell Füssli Verlag, Zürich und Leipzig.

Conformément à l'esprit qui préside à la formation de cette collection de « Schaubücher », ce volume contient 73 documents photographiques heureusement sélectionnés et commentés sobrement mais avec pertinence.

CARNET DES CONCOURS

Concours d'idées pour la nouvelle clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal de Zurich.

La « Schweizerische Bauzeitung » commence, dans son numéro du 10 de ce mois, la reproduction des projets primés à ce concours.

Voir page 7 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.